



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
CAISSE DES ECOLES
8 DECEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le huit décembre à dix-huit heures trente, l'assemblée générale ordinaire de la Caisse des Ecoles, légalement convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie de Thuré, salle de réunion.

Date de la convocation : 30/11/2022

Etaient présents : Dominique CHAINE, Carole DEHEUNYNCK, Claude RENAULT, Saïd OTTO-ANNASSIRI, Amélie VERDON, Cindy CREUZON.

Etaient représentés :

Etaient absents et non représentés : Nicolas PAQUET, Annie JUSSAUME.

Secrétaire de séance : Carole DEHEUNYNCK.

2022-12 RECRUTEMENT D'UN AGENT – AGENT D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT.

Un agent de la collectivité occupant les missions d'agent d'accompagnement de l'enfant prendra sa retraite le 31/12/2022. Pour la remplacer, un jury de recrutement s'est déroulé le 23 novembre dernier lors duquel il a été décidé de recruter Mme FOUACHE Emmanuelle pour occuper ce poste vacant à partir du 01/01/2023.

Mme FOUACHE faisant partie des effectifs de la commune de Thuré, il sera donc nécessaire d'effectuer un transfert de personnel entre la commune de Thuré et la Caisse des Ecoles de Thuré, service de rattachement dudit poste.

Le conseil de la caisse des écoles, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le président ou son représentant à transférer le poste d'agent d'accompagnement de l'enfant à temps plein vers la Caisse des Ecoles.

- **AUTORISE** la description au tableau des effectifs de la Caisse des Ecoles au grade d'adjoint d'animation (poste actuellement vacant).

086-268600905-20221208-2022_12_05
Reçu le 09/12/2022

Votants	7
Pour	7
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des
délibérations de la Caisse des écoles de Thuré
Fait à Thuré le **09 DEC. 2022**

Le Président,
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-268600905-20221208-2022_12-DE
Reçu le 09/12/2022